

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 8 (1879)
Heft: 7

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NEUCHÂTEL. — A la suite des derniers examens, 29 aspirants et 58 aspirantes ont obtenu leur brevet de capacité.

NUREMBERG. — Deux élèves du collège à Nuremberg se sont tués; l'un parce qu'il avait été blessé dans son ambition, l'autre en raison de son émancipation déshonorable.

BERLIN. — Le 15 mai, un garçon de 12 ans fut trouvé pendu dans la demeure de ses parents. Ce jeune suicidé devait rentrer le 12 mai à l'école qu'il ne fréquentait plus depuis Pâques.

Jadis un malheur pareil est arrivé à *Heidelberg*.

A DORTMUND, à quinze jours d'intervalle, deux garçons d'école se sont pendus.

D'où vient ce phénomène inconnu du temps de nos ancêtres? Cette épidémie de suicides d'enfants n'est-elle pas le fruit de l'éducation moderne, c'est-à-dire de l'éducation *sans* Dieu?

AVIS

Les abonnés valaisans au *Bulletin pédagogique* sont priés, dans l'éventualité de la perte de numéros de ce journal, de s'adresser pour les réclamer au secrétariat du département de l'Instruction publique à Sion. Il va de soi qu'il ne s'agit que de numéros qui auraient été égarés aux postes, l'expédition ayant régulièrement lieu au commencement de chaque mois.

Quelques exemplaires du *Cours d'Etudes des écoles primaires*, par Rapet, restent au secrétariat du même département et sont envoyés, contre le rembours du prix de 3 fr. 70 l'exemplaire, à Messieurs les instituteurs fribourgeois ou valaisans qui en feraient la demande.

Sous peu de jours les sociétaires recevront les rapports qui seront discutés à l'assemblée de Courtion et les cartes de légitimation pour les chemins de fer. B.-D.

